



VISION

du

DÉVELOPPEMENT DE VAL-MORIN

2016-2031



Val-Morin

Notre espace de vie au naturel

VISION

du

DÉVELOPPEMENT DE VAL-MORIN

2016-2031



Val-Morin

La **Vision du développement de la municipalité de Val-Morin** qui vous est présentée est le fruit de treize (13) rencontres de réflexion tenues par le comité consultatif de vision stratégique (CCVS) entre février 2014 et novembre 2015. Elles ont permis de synthétiser les aspirations de près de trois cents (300) citoyens rencontrés à l'occasion de onze (11) séances de consultation. Cette vision, qui porte sur un horizon de quinze (15) ans, est le reflet des idées, des espoirs et des rêves partagés par les citoyens consultés sur l'avenir de leur municipalité ainsi que par le Conseil municipal dont la mission est d'assurer notre bien-être collectif, une saine gestion de finances publiques et un développement économique durable.

De cette vision découlent cinq (5) orientations ou axes d'intervention sur lesquels s'appuient des gestes à poser, des effets recherchés et des mesures de performance afin de concrétiser la vision de ce que sera Val-Morin dans quinze (15) ans. Un plan triennal de développement avec budget sera défini à partir de cette vision et sera adopté par le Conseil municipal dans l'année qui vient.

Mandat du CCVS : « Élaborer et soumettre au Conseil municipal une vision de développement de Val-Morin qui servira de cadre de référence à la prise de décision des autorités municipales ».

Coordination :
Louis Poliquin

Rédaction :
Comité de vision stratégique

Crédits photos :
Hélène Brunet
Joanne Cyr
Serge St-Hilaire

Municipalité de Val-Morin
6120, rue Morin
Val-Morin (Québec) J0T 2R0
819 324-5670
www.val-morin.ca

© Municipalité de Val-Morin
2016 – Tous droits réservés

ÉTAPE 1

COMPLÉTÉE

JANVIER 2014 À MARS 2014

Établir la méthodologie de travail et formation du CCVS.

ÉTAPE 2

COMPLÉTÉE

AVRIL 2014 À AVRIL 2015

Identifier les aspirations des contribuables, colliger les données socio-économiques et études relatant les faits passés et présents. Tenue de treize (13) assemblées publiques. Plus de trois cents (300) participants, mille (1000) actions proposées, et mille (1000) pages de documentation recueillie.

ÉTAPE 3

COMPLÉTÉE

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2014

Regrouper les actions retenues et publication d'une version préliminaire du rapport de vision.

ÉTAPE 4

COMPLÉTÉE

FÉVRIER À SEPTEMBRE 2015

Récolter les commentaires sur le rapport préliminaire de vision et validation des orientations retenues.

ÉTAPE 5

COMPLÉTÉE

OCTOBRE 2015 À MAI 2016

Rédiger le rapport final de vision et adoption par le Conseil municipal.

ÉTAPE 6

C'EST ICI QUE NOUS EN SOMMES !

MAI 2016 À MAI 2031

Concrétiser les gestes à poser ou les engagements à prendre et mesure annuelle de la performance.

MOT DU MAIRE



Je suis fier de vous présenter la vision de développement de notre magnifique municipalité pour la période 2016-2031. Elle a été adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 12 juillet 2016. Cette vision sera suivie d'un plan de développement triennal qui sera approuvé par le conseil en 2017.

Fruit d'une implication citoyenne exceptionnelle, de consultations publiques s'étendant sur dix-huit (18) mois auprès de groupes ciblés dans tous les secteurs d'activités culturelles, récréatives et économiques et de la participation active de tous les membres du conseil appuyés par nos employés cadres, la vision de développement s'articule autour d'orientations couvrant la mise en place d'un cœur villageois vivant, animé et beau, un développement économique et récréotouristique durable, un développement social et communautaire inclusif, un environnement sain et l'accès à l'eau propre pour tous.

Val-Morin est une municipalité unique, privilégiée aussi bien par la beauté de ses paysages, de ses lacs, de sa belle Rivière du Nord qui serpente en son cœur villageois, que par la tranquillité qui s'y dégage, par la diversité de ses activités reliées aux pratiques du corps, de l'esprit et de la culture, et par son implication citoyenne débordante au bénéfice des jeunes et des aînés, des familles souches comme des nouveaux arrivants. Croyons en nous, prenons en main la destinée de notre municipalité et faisons de Val-Morin « *Notre espace de vie au naturel* »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Drouin'.

Guy Drouin ing.,
Maire

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VISION STRATÉGIQUE

MEMBRES DU COMITÉ



C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces quelques lignes qui me replongent dans le processus de conception de ce document entrepris il y a deux (2) ans. Ce périple m'a procuré le privilège de rencontrer et d'entendre des centaines de personnes passionnées par le devenir de notre village. Au début, l'abondance des rêves qui nous étaient révélés était vertigineuse, mais au fil du temps, des rêves communs s'imposaient comme des évidences...

Ce document est la synthèse des rêves partagés par le plus grand nombre; ceux qui se sont avérés incontournables au fil de nos dizaines de rencontres de consultation, de réflexions et d'échanges.

Il est surprenant de constater à la lecture de ce document la quantité d'actions déjà entreprises par le Conseil municipal qui cadrent parfaitement avec les recommandations qui y sont décrites. C'est pourquoi nous croyons que cette démarche aura davantage à être répétée périodiquement. La synergie provoquée par cet exercice de partage s'avère d'une utilité inestimable pour les élus.

Je ne voudrais pas passer sous silence le travail colossal et passionné des membres du comité qui ont accepté de donner des centaines d'heures de réflexion pour le mieux-être de notre communauté. Leur passion fut une source de motivation inestimable dans l'accomplissement de cet ouvrage.

Louis Poliquin, MBA
Président

Louis Poliquin
Président du comité,
conseiller municipal



Guy Drouin
Maire



Denis Fagnan
Consultant en
développement
stratégique



Joanne Cyr
Infographiste



Alain Guénette
Courtier en immobilier



Alain Houde
Directeur général du
Collège Laurentien



Benoît Légaré
Responsable de l'urbanisme,
municipalité de Val-Morin

Vision

Val-Morin, une municipalité privilégiée par la beauté de ses paysages, de ses lacs, de la Rivière du Nord qui la serpente en son centre, de ses montagnes, de ses forêts, de sa biodiversité, où s'exercent harmonieusement les activités du corps et de l'esprit à travers le sport, la culture, les arts, la méditation, le théâtre, au bénéfice des jeunes et des aînés, des familles souches comme des nouveaux arrivants, dans un cœur villageois, beau et animé. Val-Morin, « *Notre espace de vie au naturel* ».

Voilà la vision des Valmorinois et Valmorinoises.

ORIENTATION

1

UN CŒUR VILLAGEOIS
VIVANT, ANIMÉ ET BEAU

ORIENTATION

2

UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DURABLE

ORIENTATION

3

UN DÉVELOPPEMENT
RÉCRÉOTOURISTIQUE DYNAMIQUE

ORIENTATION

4

UN ENVIRONNEMENT SAIN
ET L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

ORIENTATION

5

UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET COMMUNAUTAIRE INCLUSIF

VISION

du

DÉVELOPPEMENT
DE VAL-MORIN

ORIENTATION

1

UN CŒUR VILLAGEOIS
VIVANT, ANIMÉ ET BEAU

ORIENTATION 1

UN CŒUR VILLAGEOIS VIVANT, ANIMÉ ET BEAU



LA SITUATION ACTUELLE

Bien que les Valmorinois et Valmorinoises soient fiers des quelques commerces et services qui animent le cœur de leur village, ils déplorent son manque de vitalité et d'harmonie visuelle. Ils se désolent que les centres d'attrait soient éparpillés sur un si vaste territoire dont les parties souffrent d'isolement: il manque de « connectivité » entre elles et le noyau villageois.

On s'estime privilégié d'avoir accès à des services de proximité comme la bibliothèque municipale, le Collège Laurentien, la COOP santé, la boulangerie, le bureau de poste, le jardin communautaire, le parc Legault, un garage de mécanique général, un dépanneur etc. L'accès aux parcs pour enfants et à la patinoire est également souligné.

On déplore par contre l'absence d'activités et la faible fréquentation des infrastructures de loisirs par les citoyens, et le manque d'activités sportives ou récréatives pour les jeunes. Cet état de fait engendre un faible sentiment d'appartenance. Essentiellement, les gens veulent sentir que le cœur du village est animé.

Les nombreux artistes et passionnés de culture expriment le besoin d'avoir des lieux de rencontres sociales et culturelles afin de proposer des activités rassembleuses à tous les groupes d'âge qui rendraient le village plus « vivant ».

LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Le village, cœur de la municipalité, doit devenir un lieu animé et d'animation. On veut y voir de jeunes familles, des commerces de proximité, un magasin général-épicerie, des restaurants, un marché public etc...

On rêve des oasis relationnels qu'étaient autrefois les églises, les clubs et les hôtels – des espaces où il est possible non seulement de se rencontrer, d'échanger et de partager, mais aussi de créer des relations vivantes et vivifiantes.

Le village serait branché sur un réseau de pistes cyclables municipales qui favorisent les déplacements à vélo. À l'image d'un village vert, on admirerait sa beauté, ses paysages, ses espaces verts, et sa rue principale fleurie.

La créativité des artistes et artisans serait mise en valeur. Le Théâtre du Marais consacrerait le caractère culturel du village.

LES FAITS

1842 : Augustin-Norbert Morin ouvre une route en provenance de Sainte-Adèle pour favoriser l'établissement des premiers colons dans la région de Val-Morin.

1892 : premiers développements avec l'arrivée du chemin de fer du Canadien Pacifique. Le centre d'activités se situe alors autour de la gare à l'intersection de la 7^e avenue et du Chemin de la Gare.

1920 : la route 11 reliant Montréal à Mont-Laurier est construite. Elle suit l'actuel Chemin du Mont-Sauvage, la rue Morin et au-delà vers Ste-Agathe.

1922 : les citoyens sont insatisfaits du tracé de la route qui relie « le grand chemin » à la gare. Quelques 304 contribuables représentés par Tancrede Legault adressent une requête à Québec pour demander la séparation du territoire de Ste-Adèle et l'incorporation de la municipalité de Val-Morin. Québec signe le décret le 17 juin 1922. Cette même année, une école est construite sur les lieux de l'actuelle mairie et en 1924 l'église est érigée.

1950 : l'après-guerre sonne le début d'un temps nouveau. Les Laurentides attirent bon nombre d'artistes et de villégiateurs. La région connaît un essor remarquable.

1960-1970 : le village connaît son époque de gloire. Il y règne une activité florissante : hôtels, salle de quilles, bars et restaurants ont pignon sur la rue Morin. La construction de la route 117, puis de l'autoroute 15 au milieu des années 60 amorce le déclin progressif de la fréquentation du noyau villageois.

2000 - 2010 : les bâtiments vétustes face à la mairie (immeubles locatifs, garage municipal, caserne des pompiers) sont démolis. La COOP d'habitations « Les Capucines » est construite. Des travaux majeurs de mise à niveau des infrastructures municipales sont entrepris.

2010 - 2016 : le garage municipal et la caserne des pompiers sont relocalisés. On ouvre la COOP santé. Les lampadaires et les trottoirs sur la rue Morin sont remplacés. Le quai municipal est installé sur la Rivière du Nord. Le nouveau Théâtre du Marais est inauguré.

LES AXES D'INTERVENTION

ATTIRER LES
CITOYENS AU
CENTRE DU VILLAGE

ANIMER LE CENTRE
DU VILLAGE

EMBELLIR LE CŒUR DU VILLAGE
ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DE
SES ÉDIFICES PATRIMONIAUX

ATTIRER LES CITOYENS AU CENTRE DU VILLAGE

- Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité.
- Encourager une offre de services diversifiée au centre du village (bibliothèque, bureau de poste, COOP santé, boulangerie, garage, restauration, etc.) et l'augmenter si possible.
- Poursuivre le développement d'événements culturels et continuer à soutenir le Théâtre du Marais.
- Mettre en place des activités d'animation axées sur les sports, les loisirs et la culture au centre du village pour les jeunes comme pour les aînés et ainsi favoriser la mixité intergénérationnelle créatrice de rencontres, de discussions et d'échanges humains.
- Définir et mettre en place une politique favorisant les activités de nature sociale et communautaire en tenant compte de l'évolution démographique de la population.
- Créer de nouveaux pôles d'attraction au cœur du village (Place du Village, piste cyclable, passerelle écologique, anneau de glace) et améliorer les infrastructures de loisirs existantes (place, parcs, terrains de jeux, plateaux sportifs).
- Améliorer les endroits propices à la détente (pique-nique) et installer des équipements favorisant ces activités (tables, bancs de parc, toilettes publiques, etc.).
- Densifier le cœur villageois en favorisant la construction de nouvelles résidences (unies ou multifamiliales), en particulier pour les jeunes familles.
- Promouvoir le transport collectif au cœur du village.

ANIMER LE CENTRE DU VILLAGE

- Susciter la tenue de plusieurs activités rassembleuses comme les fêtes de la St-Jean.
- Prendre en charge la coordination entre les organismes et activités de loisirs (e.g. recruter un coordonnateur à temps partiel)
- Créer un nouvel événement d'ampleur (Fête de l'eau, Festival des arts de rue lors des journées de la culture ou autre, Marathon « sénior »...).

EMBELLIR LE CŒUR DU VILLAGE ASSURER LA PÉRENNITÉ DE SES ÉDIFICES PATRIMONIAUX

- Renforcer la participation de Val-Morin à « Fleurons du Québec ».
- Améliorer l'apparence des édifices et des places publiques grâce à un nouveau plan d'intégration et d'implantation architectural (PIIA) à être adopté suite aux consultations publiques.
- Assurer la pérennité des bâtiments religieux (église et presbytère) au cœur du noyau villageois.
- Promouvoir l'amélioration de la signature visuelle des commerces.
- Inciter les résidents et commerçants à embellir leurs maisons et commerces.
- Faire connaître la richesse patrimoniale de Val-Morin et encourager sa protection.

EFFET RECHERCHÉ

Un achalandage accru dans le noyau villageois

MESURE DE L'EFFET

- Nombre de mises en chantier.
- Nombre de nouveaux residents.
- Nombre de commerces.
- Nombre d'activités.
- Nombre d'inscriptions par activité.
- Estimation de la fréquentation du Quai municipal, de la Place du Village, et du Parc Legault.
- Nombre de services offerts aux jeunes familles.
- Nombre d'espaces fleuris dans le cadre de « Fleurons du Québec ».

MESURES COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES

- Dépôt d'un nouveau PIIA afin d'assurer un développement visuel harmonieux du noyau villageois.
- Dépôt de l'étude de faisabilité pour une passerelle écologique reliant le Quai municipal au Parc Legault.
- Inauguration de la Place du Village.
- Mise en place d'une structure organisationnelle efficace d'activités de culture, de sports et de loisirs.
- Lancement d'une activité d'envergure portant la signature de Val-Morin.
- Mise en place d'un calendrier d'activités et de gestion des inscriptions et de l'utilisation des infrastructures.

VISION

du

DÉVELOPPEMENT
DE VAL-MORIN

ORIENTATION

2

UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DURABLE

ORIENTATION 2 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE



LA SITUATION ACTUELLE

PRINCIPALES ENTREPRISES

Ski Belle-Neige	Val-Va
GELCO	Collège Laurentien
Golf Val-Morin	Municipalité
Centre Équestre	Camp Ashram Sivananda
Maison Emmanuelle	Postes Canada
Théâtre du Marais	Le Couvent

IMMOBILIER

Valeur moyenne des maisons : 208 752 \$
Coût moyen des loyers : 706 \$
Valeur de l'évaluation foncière totale (2016) : 435 242 600 \$
Nombre de mises en chantier (2015) : 11
Valeur foncière ajoutée (2015) : 4 215 000 \$

EMPLOIS

63 % des résidents ont un emploi, soit \pm 2400 personnes.
26 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes, soit \pm 629 personnes.
Taux de chômage : 10 %, comparable à l'ensemble de la MRC des Laurentides.

POPULATION

Résidents permanents (2015) : 2773
Villégiateurs : 1812
0 - 19 ans : 498
20 - 64 ans : 1760
65 ans et + : 515

Quelques 385 ménages ont un ou plusieurs enfants à la maison, une proportion semblable à celle de la MRC.
Croissance démographique inférieure de 10 % à celle des villages avoisinants entre 2010 et 2015.

Depuis 2010, le groupe 0 – 19 an a connu une baisse de 8 % alors que celui des 65 ans et plus a augmenté de 20 %
La population totale a diminué de 6% alors que celle des villages avoisinants a augmenté de 4%.

Source : MAMOT, Population des municipalités du Québec, décrets 2010 à 2015

LES FAITS

1850-1860 : Augustin-Norbert Morin construit sur la rive de la Rivière du Nord une maison, une scierie et un moulin à farine.

1860 : Magloire Longpré extrait de la potasse au Mont-Sauvage.

1887 : ouverture du premier bureau de poste.

1892 : arrivée du chemin de fer qui stimule le développement économique autour de la gare.

1920 : la route 11 entraîne le développement du centre villageois et l'ouverture d'auberges sur l'actuelle rue Morin, et le développement de l'industrie du ski alpin.

1930-1940 : les résidents de souche délaissent graduellement l'agriculture pour se consacrer à l'industrie touristique. Les terres sont cadastrées en terrains résidentiels.

1950-1960 : l'après-guerre suscite une poussée de développement du centre villageois (auberges, bars, commerces de proximité, services).

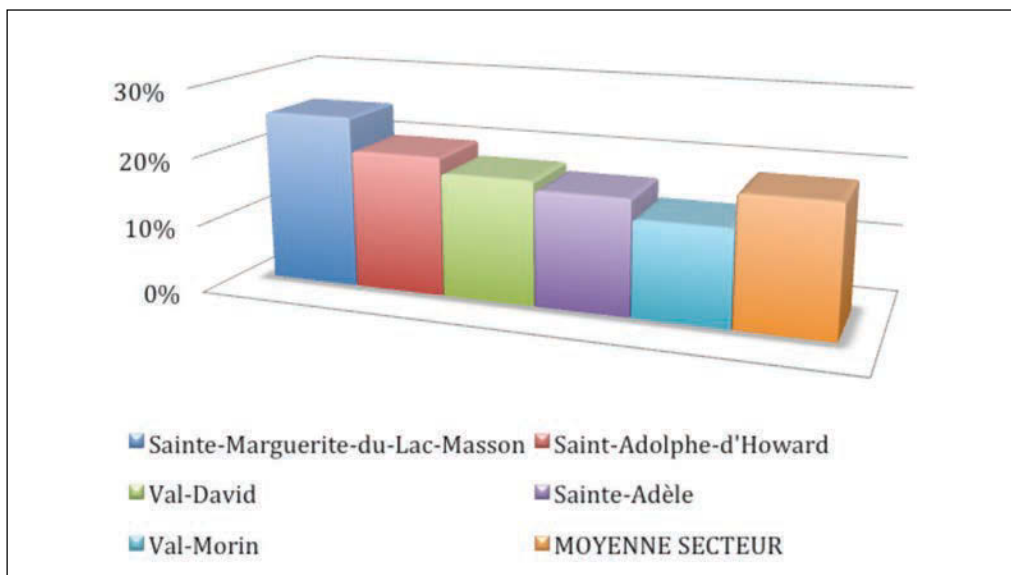
1960-1980 : années festives de Val-Morin : hôtels, bars, restaurants, salle de quille, centre de yoga, centres de ski. Construction de l'autoroute 15.

1980-1990 : début du déclin économique de Val-Morin. Fermeture du P'tit train du Nord. Pollution importante des eaux de la Rivière du Nord et du Lac Raymond.

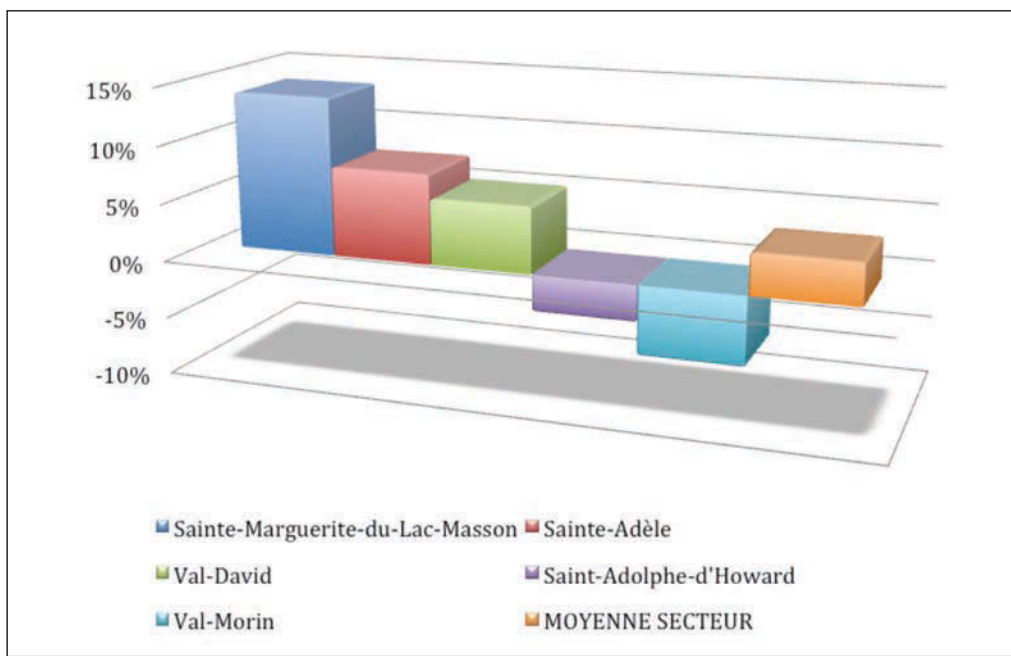
1990-2005 : déclin économique et commercial accéléré. Fermeture du centre de ski du Mont-Sauvage et de l'auberge du même nom. Par contre, création de nouveau pôles de développement résidentiel aux lacs Lasalle et Théodore et au domaine Trudeau.

2005-2016 : début de la renaissance de Val-Morin. Construction et ouverture du nouveau Théâtre du Marais. Construction et déménagement à Val-Morin de l'entreprise de construction Gelco. Essor des projets de développement Les Boisés Champêtres et Via Sauvagia. Réouverture de la piste de ski du Mont-Sauvage. Création du Parc régional Val-David-Val-Morin. Réaménagement et ouverture du « Couvent » sur les bords du lac Raymond. Nouvelle direction et plan stratégique du Collège Laurentien accueillant plus de 300 jeunes dans un programme unique « sport-étude ». Investissements majeurs pour la réhabilitation des infrastructures municipales pour la voirie, l'aqueduc, la caserne de pompiers, le garage municipal et les conduites d'eaux usées. Implantation graduelle d'infrastructures basées sur les technologies propres i.e. éclairage écologique LED, chauffage du garage municipal par géothermie, implantation de plusieurs résidences dotées de la certification LEED.

ÉVOLUTION DE LA RICHESSE FONCIÈRE 2011-2015



ÉVOLUTION DE LA POPULATION 2011-2015



<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications>

LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

- Contre les menaces au développement :
 - Absence de transport en commun
 - Concurrence des villages avoisinants
 - Développement mal harmonisé
- Stimuler la synergie et la coordination des gens d'affaires.
- Promouvoir la municipalité à l'extérieur.
- Favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes familles.
- Favoriser le développement récréotouristique et créer un effet « Wow » pour les touristes et villégiateurs.
- Favoriser l'utilisation de la Rivière du Nord.
- Améliorer la connectivité entre les divers pôles d'attraction de la municipalité.

LES AXES D'INTERVENTION

OFFRIR DES
SERVICES MUNICIPAUX
DE QUALITÉ

ASSURER UNE
FISCALITÉ COMPÉTITIVE

ATTIRER LES
ENTREPRISES

ATTIRER DE
NOUVEAUX RÉSIDENTS

OFFRIR DES SERVICES MUNICIPAUX DE QUALITÉ

- Créer une synergie par la mise en place de rencontres annuelles entre les gens d'affaires et la municipalité.
- Maintenir des infrastructures routières de qualité (déneigement, nettoyage, entretien, réparation).
- Offrir des services municipaux de qualité (eau, égouts, ordures, recyclage, parcs et espaces verts, terrains de jeux, etc.) sur l'ensemble du territoire.

ASSURER UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE

- Rechercher un maximum de subventions pour les travaux d'infrastructures.
- Limiter le recours à la dette.
- Mettre en place des mécanismes de contrôle budgétaire rigoureux et de saine gestion de la dette.

ATTIRER LES ENTREPRISES

- Créer une signalisation adéquate des services / commerces / entreprises du territoire.
- Favoriser l'implantation d'un parc industriel le long de la route 117.
- Assurer une représentation auprès des gouvernements afin d'obtenir une bretelle de sortie de l'autoroute 15 en provenance du nord.
- Appuyer la mise en place d'une chambre de commerce locale qui verra à organiser des rencontres annuelles entre les gens d'affaires et la municipalité et à mettre en place un comité de développement économique.
- Élaborer une stratégie de promotion de Val-Morin comme lieu d'implantation commercial.

ATTIRER DE NOUVEAUX RÉSIDENTS

- Élaborer une stratégie de promotion de Val-Morin comme lieu de résidence pour jeunes familles.
- Mettre en place les mécanismes budgétaires assurant à terme une compétitivité fiscale avec les municipalités voisines.
- Maintenir des infrastructures routières de qualité sur l'ensemble du territoire (déneigement, nettoyage, entretien, réparations).
- Encourager le déploiement de services internet haute-vitesse sur l'ensemble du territoire.

EFFET RECHERCHÉ

Augmentation du nombre de résidents et de commerçants à Val-Morin

MESURE DE L'EFFET

- Nombre de mises en chantier.
- Nombre de nouveaux résidents s'établissant à Val-Morin.
- Nombre de commerces.

MESURES COMPLÉMENTAIRES

- Mise en place d'une chambre de commerce.
- Étudier la faisabilité d'un lien cyclable entre la plage et le cœur villageois.

VISION

du

DÉVELOPPEMENT
DE VAL-MORIN

ORIENTATION

3

UN DÉVELOPPEMENT
RÉCRÉOTOURISTIQUE DYNAMIQUE



LA SITUATION ACTUELLE

Le centre de Yoga Ashram Sivananda est l'entreprise récréotouristique ayant connu la meilleure croissance à Val-Morin depuis plus de cinquante (50) ans. En raison de la fermeture de la plupart des lieux d'hébergement et de restauration, Val-Morin est devenu un « lieu de passage » plutôt qu'une destination. Plusieurs citoyens déplorent le manque de promotion de la municipalité et l'absence de personnel dédié au développement récréotouristique.

Cette décroissance n'est cependant pas irréversible. À titre d'exemple, l'ancien couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, aujourd'hui transformé en lieu de rencontre pour des activités de réflexion, de discussion et de rencontres familiales a hébergé plus de 9 000 personnes depuis son ouverture en 2014.

LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Val-Morin bénéficie d'une offre récréotouristique exceptionnelle. La neige y abonde en hiver et ses paysages, ses lacs, sa rivière et sa proximité de Montréal en font une destination de choix pour les visiteurs. Des infrastructures touristiques et culturelles de qualité (ex : Théâtre du Marais, Parc Régional, Parc des Vals et des Monts, le Couvent, Le Golf de Val-Morin, Le Centre Équestre etc...) permettent de profiter pleinement de ces avantages.

L'engouement pour les activités de plein air, de ressourcement et des arts et de la culture peut contribuer à favoriser le développement récréotouristique, tout comme la mise en valeur du patrimoine historique.

Les citoyens rêvent d'un Val-Morin soucieux de la protection de ses paysages, de la qualité environnementale de ses lacs et rivières, atouts les plus précieux de la municipalité.

LES FAITS

1900 : les Montréalais découvrent, grâce au P'tit train du nord, les montagnes leur permettant de pratiquer ce que l'on appelait autrefois le ski nordique. Herman Smith-Johannsen « Jack Rabbit » ouvre les premiers sentiers de ski de fond. Développement de la villégiature au lac Raymond par des familles francophones et anglophones de Montréal.

1920 : la construction de la route 11 favorise l'ouverture d'auberges sur l'actuelle rue Morin, et le développement de l'industrie du ski alpin et de fond.

1922 : ouverture du club de golf Val-Morin par des résidents de Val-Morin.

1923 : construction et ouverture du camp Maupas sur les rives du lac Raymond.

1930-40 : les citoyens délaissent progressivement l'agriculture pour se consacrer à l'industrie touristique.

1950-60 : l'après-guerre suscite une poussée de développement de la villégiature à Val-Morin. Ouverture du centre de ski du Mont-Sauvage.

1960-70 : ouverture du centre de ski Belle-Neige et du centre international de yoga Ashram Sivananda.

1980-90 : ouverture du camp Edphy, de l'Académie Laurentienne et de la plage municipale du Lac Raymond.

1990-2000 : fermeture du centre de ski du Mont-Sauvage et de l'auberge du même nom. Inauguration du Parc linéaire, plus longue piste cyclable au Canada. Construction de la Petite gare.

2000-2015 : fermeture de plusieurs grands hôtels dans les Laurentides (Gray Rocks, Alpine, Far Hills, La Sapinière) et de plusieurs auberges B&B à Val-Morin. Ouverture de la piste cyclable Gilles-Leroux et création du Parc régional Val-David-Val-Morin. Pêche blanche au Lac Raymond.

2016 : réouverture de la plage du lac Raymond fermée suite aux déversements de l'usine de traitement des eaux usées de Ste-Agathe. Assainissement de la Rivière du Nord en amont du lac Raymond.

LES AXES D'INTERVENTION

PROTÉGER ET
PROMOUVOIR LE
VISAGE CHAMPÊTRE
DE VAL-MORIN

AMÉLIORER LES
INFRASTRUCTURES
D'ACCUEIL TOURISTIQUE

SOUTENIR LES
PÔLES D'ATTRACTION
TOURISTIQUE EXISTANTS

PROTÉGER ET PROMOUVOIR LE VISAGE CHAMPÊTRE DE VAL-MORIN

- Maintenir la protection des sommets.
- Élaborer un projet de politique pour la protection du couvert forestier et des forêts privés et en assurer la mise en œuvre.
- Lors de la réfection des routes, remplacer l'asphalte par le gravier là où c'est possible.

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL TOURISTIQUE

- Améliorer la signalisation des services et des commerces aux portes d'entrée de la municipalité et aux lieux de haute fréquentation touristique (Parc linéaire, Rivière du Nord).
- Installer des structures permanentes d'affichage temporaire afin de mieux promouvoir les événements ponctuels.
- Assurer la présence des infrastructures récréotouristiques de la municipalité dans les guides touristiques (provincial, régional), et sur la borne touristique de la MRC.
- Établir un point d'information touristique.
- Améliorer les endroits propices à la détente (pique-nique) et installer des équipements favorisant ces comportements (tables, bancs de parc, toilettes publiques, etc.).
- Créer de nouveaux pôles d'attraction au cœur du village (Place du Village, piste cyclable, passerelle écologique, anneau de glace) et améliorer les infrastructures de loisirs existantes (place, parcs, terrains de jeux, plateaux sportifs).
- Déployer sur le site de la Ville un «Top 10 » des raisons d'aimer Val-Morin.
- Favoriser un changement de paradigme afin d'établir Val-Morin non seulement comme centre d'attraction récréotouristique, mais également comme point d'attrait culturel et sportif (une âme saine dans un corps sain).

SOUTENIR LES PÔLES D'ATTRACTION TOURISTIQUE EXISTANTS

- Appuyer le développement du tourisme par la promotion des activités qui font l'originalité de Val-Morin (Théâtre du Marais, Parc régional Val-David-Val-Morin, Camp de yoga Sivananda, Club de golf, Centre équestre, piste cyclable du Petit train du Nord, sentier inter-villages).
- Poursuivre le développement d'événements culturels et continuer à soutenir le Théâtre du Marais.
- Continuer à développer l'offre socio-culturelle (Théâtre, bibliothèque, COOP santé, etc.) et s'assurer du maintien du bureau de poste à Val-Morin établi depuis 1887.
- Rechercher (obtenir) un financement récurrent de nos infrastructures récréotouristiques de la part des gouvernements supérieurs (fédéral, provincial, MRC).

EFFET RECHERCHÉ

Attirer les visiteurs à Val-Morin

MESURE DE L'EFFET

- L'achalandage autour de la P'tite Gare et du stationnement de la plage publique.
- Occupation du stationnement du Parc régional Val-David-Val-Morin secteur du Far-Hills.
- Nombre de publicités dans les guides touristiques.
- Nombre de lieux publics de détente.

MESURES COMPLÉMENTAIRES

- Installation de panneaux permanents d'affichage temporaire et suivi de la rotation des événements annoncés.
- Amélioration de la signalisation d'offre de services destinée aux visiteurs.
- Installation d'un kiosque d'information touristique dans un commerce local.
- Publication d'annonces dans les guides touristiques et liaison avec les réseaux sociaux.
- Création et amélioration des lieux publics de détente.
- Mise en place d'un comité de développement récréotouristique.

VISION

du

DÉVELOPPEMENT
DE VAL-MORIN

ORIENTATION

4

UN ENVIRONNEMENT SAIN
ET L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

ORIENTATION 4

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS



LA SITUATION ACTUELLE

Val-Morin compte vingt-six (26) lacs. Elle est traversée par la Rivière du Nord dont l'élargissement dote la municipalité du magnifique lac Raymond. L'eau, son or bleu, apparaît comme sa principale force, sans compter ses milieux humides, ses montagnes, sa forêt, ses paysages, sa biodiversité, éléments très prisés par la population. À ce patrimoine s'ajoute la beauté des ciels étoilés, cependant menacés par diverses sources lumineuses de plus en plus abondantes. Enfin, la tranquillité des lieux habités est fort appréciée par les citoyens.

Les citoyens, conscients des menaces pouvant affecter ces atouts, se préoccupent notamment de la qualité de l'eau et de l'air et craignent les impacts liés aux diverses sources de pollution et à des développements immobiliers incontrôlés.

LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Val-Morin doit être un exemple de savoir-faire pour la protection de l'environnement et du développement durable. Afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau, les sources de pollution doivent être identifiées et, le cas échéant, des mesures correctives doivent être prises. Le couvert forestier qui contribue notamment à la biodiversité, à la qualité de l'air et à la beauté des paysages doit être protégé. Les citoyens souhaitent vivre dans une ville où règne l'harmonie entre le bâti et les milieux naturels et expriment le désir de faire mieux pour réduire les volumes matières résiduelles générées.

LES FAITS

1885 : des travaux d'égout ont commencé dans le village suite aux plaintes de citoyens qui subissent les débordements de puisards. Plusieurs croyaient que l'épidémie de variole dont soixante-neuf (69) résidents de Sainte-Adèle étaient décédés était due à cette situation.

1920-1950 : développement de la villégiature autour du lac Raymond.

1950-1960 : l'après-guerre sonne le début d'un temps nouveau. Les Laurentides attirent bon nombre d'artistes et la région connaît un essor remarquable.

1960-1970 : construction du réseau d'égout et d'aqueduc au centre villageois et en périphérie.

1990-1995 : ouverture de l'usine de traitement des eaux usées de Ste-Agathe – amélioration graduelle de la qualité des eaux de la Rivière du Nord et du Lac Raymond. Surverses fréquentes d'eaux usées dans la Rivière du Nord.

2000-2005 : création du Parc régional Val-David-Val-Morin basé sur les principes du développement durable. Réactivation de l'Association de Protection de l'Environnement de la Rivière du Nord et du Lac Raymond fondée en 1974.

2003 : adoption d'un règlement relatif à la protection des sommets et des versants de montagnes

2006-2009 : mobilisation des citoyens du lac Raymond contre les déversements d'eaux usées de Ste-Agathe polluant le lac et la Rivière du Nord et obtention d'une injonction permanente de la Cour Supérieure du Québec. Fermeture de la plage du lac Raymond.

2009 : adoption du règlement visant la protection des berges.

2014 : mise en place d'un comité consultatif sur l'environnement par la municipalité.

2016 : attribution au Parc régional Val-David-Val-Morin du statut de réserve naturelle à perpétuité au sens de la loi sur la conservation du patrimoine naturel. Fin de travaux de mise à niveau de 20 millions \$ de l'usine de traitement des eaux usées de Ste-Agathe. Réouverture de la plage du lac Raymond.

LES AXES D'INTERVENTION

ADOPTER UNE
POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE

PROTÉGER À
PERPÉTUITÉ LE
PARC RÉGIONAL

PROTÉGER LA QUALITÉ
DES EAUX DU TERRITOIRE
ET SON ACCÈS

ADOPTER UNE POLITIQUE ET UN PLAN D'ACTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique et du plan d'action pour la protection du territoire.
- Prendre les moyens requis pour assurer la protection des forêts, des cours d'eaux et des sols au plan réglementaire et par une information adéquate auprès des résidents.
- Contrôler les sources de pollution lumineuse.
- Réviser les normes de construction des chemins et routes de la municipalité.
- Réaliser les études environnementales appropriées pour les projets de construction, de réfection et d'entretien des chemins et routes de la municipalité et s'assurer de la mise en œuvre des mesures d'atténuation recommandées pour minimiser les impacts liés aux interventions.
- Encourager le développement d'un noyau villageois en s'appuyant sur les nouvelles technologies urbaines vertes (géothermie à partir de la Rivière du Nord, énergie solaire, borne de recherche électrique, efficacité énergétique, biomasse).

PROTÉGER À PERPÉTUITÉ LE SECTEUR FAR HILLS DU PARC RÉGIONAL VAL-DAVID-VAL-MORIN EN SIGNANT L'ENTENTE DE RECONNAISSANCE DE LA RÉSERVE NATURELLE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MDDELCC)

FAVORISER L'ACCÈS AUX PLANS D'EAU (LAGS ET RIVIÈRE) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Élaborer un projet d'entente avec Val-David et Ste-Agathe pour la gestion de la qualité des eaux du bassin versant de la Rivière du Nord et compléter le réseau de collecte des eaux usées sur le territoire.
- Ouvrir à nouveau la plage du lac Raymond, assurer un suivi régulier de la qualité des eaux de la Rivière du Nord et du lac Raymond et prendre les moyens nécessaires afin d'éliminer toute autres source de pollution en aval.
- Conclure des ententes avec les associations de lac afin de permettre un suivi régulier de la qualité des eaux.
- Élaborer un projet de politique pour la protection du couvert forestier et des forêts privés et en assurer la mise en œuvre. Mettre en place une Société de conservation des forêts de Val-Morin.
- Encourager et soutenir les efforts des citoyens pour la protection de l'environnement.
- Adopter des mesures incitatives afin de réduire la consommation d'eau potable par résidence.
- Suivi rigoureux des vidanges de fosses septiques.
- Mettre en place un plan de réduction des gaz à effets de serres et favoriser un noyau villageois « vert ».
- Mettre en place une politique de récupération des matières organiques.
- Conclure une entente inter-municipale avec Val-David pour le traitement des eaux usées de Val-Morin et s'assurer la mise en place d'un système de traitement indépendant pour le Domaine Val-Morin.
- Mettre en place une politique de traitement des eaux usées en appui à cette entente.

EFFET RECHERCHÉ

Promouvoir un environnement sain à Val-Morin

MESURE DE L'EFFET

- Pourcentage d'installations septiques conformes.
- Tonnage de matières résiduelles enfouies.
- Tonnage de matières résiduelles recyclées.
- Consommation d'eau potable par résidence.
- Étendue du couvert forestier.
- Nombre de jours de baignade interdite.
- Pourcentage de réalisation du plan d'action.

MESURES COMPLÉMENTAIRES

- Adoption de la Politique de l'environnement.
- Bilan annuel du plan d'action de la Politique de l'environnement.
- Rapport de suivi de l'entente de reconnaissance de la réserve naturelle pour le secteur Far Hills du Parc Régional Val-Morin-Val-David.
- Ratification du projet d'entente pour la gestion de la qualité de l'eau de la Rivière-du-Nord avec Val-David et Sainte-Agathe.
- Adoption de la Politique de gestion des forêts privés de Val-Morin.
- Bilan de la collaboration entre citoyens et employés de la municipalité relativement aux bonnes pratiques en environnement.
- Ratification d'une entente avec Val-David pour le traitement des eaux usées de Val-Morin.

VISION

du

DÉVELOPPEMENT DE VAL-MORIN

ORIENTATION

5

UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET COMMUNAUTAIRE INCLUSIF



LA SITUATION ACTUELLE

Depuis plusieurs années, un grand nombre d'initiatives citoyennes ont suscité la mise sur pied d'organismes sociaux et communautaires. Diverses couches de la population valmorinoise ont ainsi pu profiter d'une offre améliorée d'activités culturelles, sportives, touristiques. Le maillage entre aînés a été favorisé. Les plus démunis ont aussi bénéficié de services accrus. Si la plupart des activités (épluchette de blé d'inde des Joyeux aînés, fêtes de la St-Jean, jardin communautaire, shuffle board etc..) animent le centre du village de manière ponctuelle, elles ne suffisent pas encore à la demande selon plusieurs. Le maillage intergénérationnel et entre les résidents, les villégiateurs et les nouveaux arrivants ne s'est que faiblement amorcé.

LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Il importe de susciter une amélioration de l'offre de services communautaires et de l'appui aux citoyens les plus démunis. Il faut également multiplier les activités sportives, de loisirs et de culture au coeur du village. Il faut, somme toute, favoriser le développement social et communautaire et créer davantage d'animation en tenant compte de l'évolution sociodémographique de la population. Il faut enfin poser les actions qui donneront à Val-Morin sa fierté de communauté inclusive, c'est-à-dire au profit de tous.

LES FAITS

1855 : établissement des premières familles souches de colonisateurs telles les Paiement, Paquet, Rochon, Morin, Legault, Leblanc, Lachaine, Lacasse, Grignon, Valin, Paquin etc...

1910 : établissement de villégiateurs au lac Raymond et d'une communauté anglophone dynamique.

1922 : construction de deux (2) écoles de rang pouvant accueillir les jeunes portant les noms de Foisy, Vendette, Bélaïr, Cléophas, Hermas, Larose, Marinier, Pagé, Viau, Ouellette, Marenger etc...

1925 : création de la paroisse de St-Norbert et construction de l'église actuelle.

1937 : établissement des Frères des Écoles Chrétiennes au Lac LaSalle et construction d'un couvent.

1954 : construction d'une résidence par les Sœurs du Saint Nom de Jésus et Marie au lac Raymond.

1982 : fondation de la Maison Emmanuelle pour déficients mentaux.

1986 : ouverture de l'Académie Laurentienne devenue depuis 2015 le Collège Laurentien.

1997 : ouverture de la Bibliothèque municipale.

2000-2010 : mise en place de plusieurs organismes communautaires tels la Halte alimentaire, le Comptoir vestimentaire, le Jardin collectif bio-boréal, l'Association des femmes actives de Val-Morin, les Joyeux aînés de Val-Morin, le Club Optimiste Val-Morin Val-David, le Club de tricot de Val-Morin, l'Université du troisième âge.

2008 : inauguration des habitations La Capucine; 20 logements abordables dont 5 subventionnés par la SHQ et gérés par l'Office municipal d'habitation de Val-Morin mis en place au début des années 90.

2010 : début des opérations de la COOP Santé de Val-Morin regroupant aujourd'hui quelques 2 000 membres.

LES AXES D'INTERVENTION

FAVORISER
LA MIXITÉ
INTERGÉNÉRATIONNELLE

APPUYER
LES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES

FAVORISER LA MIXITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Mettre en place des activités d'animation axées sur les sports, les loisirs et la culture au centre du village pour les jeunes comme pour les aînés, pour les familles souches comme pour les nouveaux résidents afin de créer un sentiment d'appartenance et une fierté d'être Valmorinois ou Valmorinoise.
- Mettre en place la Société historique de Val-Morin afin de faire connaître les origines de notre municipalité, son histoire, son patrimoine et les contributions de ses citoyens à son évolution.

APPUYER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Définir et mettre en place une politique favorisant les activités de nature sociale et communautaire en tenant compte de l'évolution démographique de la population.
- Définir une politique de développement social et communautaire.
- Prévoir annuellement une enveloppe budgétaire afin de supporter les initiatives des groupes communautaires approuvées par le Conseil municipal.
- Participer de manière active à la vie des associations communautaires.
- Susciter la participation citoyenne à la vie communautaire et l'encouragement à y contribuer par du bénévolat ou par des apports financiers.

EFFET RECHERCHÉ

Une vie sociale active à Val-Morin avec la participation de tous

MESURE DE L'EFFET

- Nombre d'organismes
- Nombre de rencontres
- Nombre de participants
- % du budget consacré à la vie sociale



Val-Morin

MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN
6120, rue Morin, Val-Morin (Québec) J0T 2R0
819 324-5670
www.val-morin.ca